

Rapport du Président

Séance publique du
vendredi 23 juin 2017

12^{ème} Commission
N°CD-2017-3-12-1

Service instructeur

DAJD - Service Administratif de l'Assemblée

Service consulté

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DU VENDREDI 17 MARS 2017.**

Résumé : Le présent rapport a pour objet l'approbation du compte rendu de la réunion publique du Conseil départemental qui s'est tenue le vendredi 17 mars 2017.

Le Conseil départemental du Haut-Rhin s'est réuni le vendredi 17 mars 2017 dans le cadre de l'examen et de l'adoption du budget primitif 2017.

Conformément aux dispositions de l'article L. 3121-13 du Code général des collectivités territoriales, le procès-verbal de chaque réunion publique est arrêté au commencement de la séance suivante.

Celui-ci se présente sous la forme de transcriptions in extenso des débats.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN